

BIBLIOTHEQUE
RAISONNEE
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE,

Pour les Mois de
JUILLET, AOUT & SEPTEMBRE,
1752.
TOME QUARANTE-NEUF.
Première Partie.



A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCLII.

BIBLIOTHEQUE

RAISONNE'E

DES OUVRAGES DES SAVANS

DE L'EUROPE,

Pour les Mois

de Juillet, Août & Septembre,

1752.

ARTICLE I.

LA MONOGAMIE ou l'Unité dans le Mariage,
&c. Par Mr. de Prémontval. T. II. A la
Haye aux fraix de l'Auteur, 8. de 402 pages.

CE Volume ne le cède au premier, ni pour la justesse des raisonnemens, ni pour la finesse des pensées, ni pour la beauté & l'énergie de l'expression. On peut même dire que plus Mr. de Prémontval avance dans sa marche, plus il est fécond en ressources, plus il devient redoutable à ses adversaires.

Nous avons vu en partie quels étoient les funestes effets de la Polygamie. C'étoit d'abord de précipiter les hommes dans les impudicités les plus abominables. C'étoit en second lieu d'occasionner la mutilation d'un nombre considérable d'esclaves destinés à la garde des Serrails. Un troisième effet, & par laquelle l'Auteur commence

Tom. XLIX. Part. I.

A 2

ce

ce second Tome, c'est d'étouffer dans les cœurs tous les sentimens de tendresse, toutes les affections que le sang & la nature y font naître. Quel attachement en effet le Voluptueux *Asiatique* aura-t il pour ses femmes, dès que l'amour qu'elles lui inspirent ne réside que dans un sentiment brutal; dès que la soumission, le nombre & la variété procurent une puissance immodérée qui ne laisse plus aucun désir? Quelle inclination ces femmes auront-elles pour un homme qui les opprime, & qui rassasié de délices jusqu'au dégoût, les laisse languir dans une affligeante viduité? Quels sentimens veut-on que le Père ait pour des enfans, dont le nombre est trop grand pour qu'il en puisse étudier les caractères & les talens; pour des enfans qui lui sont à charge, & nés pour la plupart de Mères qu'il n'aime point? La qualité de Père ne suffit pas pour en inspirer les sentimens. Deux choses y doivent encore être jointes, l'intention de l'être, & l'amour pour l'objet qui coopère. L'expérience ne justifie que trop cette vérité. Par-tout où la *Polygamie* a lieu, la génération est le moindre objet dont on soit occupé: ou, si l'on y pense, c'est bien plutôt pour en empêcher les effets, soit pour conserver la beauté des femmes, soit pour prévenir une redoutable multiplication de famille. Quelle amitié encore veut-on qui règne entre des frères & des sœurs, qui nés pour la plupart de différentes Mères ennemies mortelles les unes des autres, ne peuvent qu'hériter des mêmes sentimens de haine & d'animosité? Quel tendresse les enfans auront-ils pour un Père qui les néglige, ou qui leur fait assez sentir com-

bien

de Juillet, Août & Septembre, 1752. 5

bien ils lui sont à charge ? Voilà donc rompus les liens les plus aimables de la Société. Quatrième suite de la *Polygamie*. Le trouble dans les familles, ce qui non seulement s'oppose à la bonne éducation & à l'établissement des enfans, mais aussi fort souvent les précipite dans la plus affreuse indigence, & delà dans la prostitution & le brigandage. Un seul homme ne sauroit suffire à l'entretien d'une multitude d'enfans, la plupart du même âge. Où trouver les facultés nécessaires pour cela ? Comment ne pas succomber sous le poids des soins & des détails qu'exigent tant d'éducatons différentes ? Que fera-ce surtout si cet homme se laisse gouverner par les caprices de quelques-unes de ses femmes, s'il n'a de l'amour que pour elles, & du dégoût pour toutes les autres ? On a beau dire qu'une multitude d'enfans nés de plusieurs femmes à la fois, ne doit pas donner plus d'embarras, que ne pourroit faire ce même nombre qu'un homme auroit eu de plusieurs femmes épousées après la mort les unes des autres. Quand même il seroit vrai qu'il y a parmi nous beaucoup de ces hommes qui aient successivement plusieurs femmes, il y aura toujours une extrême différence entre ces deux cas. Dans le dernier, les soins & les dépenses se repartiront sur une suite de plusieurs années, & l'odieuse rivalité des Mères, qui ne produit que des querelles & des débats, ne subsistera point. N'en doutons pas, c'est de l'usage de la *Polygamie* simultanée, que naît en grande partie la misère des familles. Delà encore la prostitution des mères & des filles. Delà des cent & deux cent fils de Rois que l'on a comptés

souvent à *Alger*, à *Tunis*, à *Maroc*, obligés d'exercer les métiers les plus vils. Delà les Nations entières chez qui, faute d'autres ressourcés, le vol & la piraterie sont érigés en professions honorables.

Une cinquième suite, c'est d'avoir fait tomber les femmes dans un avilissement affreux, & de les avoir en effet rendues dignes, par la corruption de leurs mœurs, du mépris qu'on a pour elles. Dans la plupart des Pays de la *Loi Musulmane* les Docteurs sont assez unanimement d'opinion, qu'elles ne sont pas d'une création beaucoup plus parfaite que celle des Bêtes; & cette vérité de théorie n'a que trop passé dans la pratique. On regarde les femmes comme une espèce de bétail. On les expose toutes nues dans les marchés. On les vend, on les achette, on les loue, on les prête, on les troque. Celui qui les achette acquiert sur elles un pouvoir absolu, & les fait mourir lorsqu'il lui plaît, sans qu'il en soit le moins du monde responsable. Ce n'est certes qu'à la *Polygamie* qu'il faut imputer une chose si étrange. Outre qu'elle n'inspire qu'une estime très-médiocre pour les qualités intérieures des femmes, les usages qui l'accompagnent dans l'*Orient*, corrompent tellement leur esprit & leur cœur, qu'elles ne méritent assurément que de l'indignation & du mépris. Quoi de plus propre à les dépouiller absolument de tout ce qui pourroit leur concilier quelque estime, que l'infame éducation qu'on leur donne? Education qui se borne entièrement à l'art d'exécuter des danses, des postures, des chants lascifs, toutes sortes d'agaceries propres à flater les hommes; qui consiste encore à leur

de Juillet, Août & Septembre, 1752. 7

leur mettre dans l'esprit dès leurs plus tendres années le genre de vie auquel elles sont destinées, à leur peindre les manières par lesquelles il faudra gagner un Maître despotique, les rivalités & les guerres qu'elles auront à essuyer, les intrigues & les ruses propres à établir leur crédit. Aussi passent-elles leur vie dans les soins d'entretenir leur fragile beauté, dans le desir de plaire, & dans le désespoir de n'avoir pas plu; & c'est dans ce train d'occupations pitoyables que les surprend la vieillesse, cet écueil si terrible, qui les rend les plus vils objets de la risée de leurs adorateurs, & qui déprave encore davantage toutes leurs qualités. Quoique dans les Serrails, par les soins prodigieux que les femmes y prennent de leur personne, cette fatale vieillesse soit dans un sens un peu plus tardive, qu'est-ce que ce reste de charmes en comparaison des objets pleins des graces de la jeunesse, qui s'y succèdent perpétuellement? A quarante ans dans un Serrail, & même auparavant, les femmes commencent à ressentir toutes les disgraces de la vieillesse, & il ne leur reste alors d'autre ambition, que l'honneur de diriger la conduite des Beautés qui occupent leur place, ou, ce qui arrive surtout après la mort du mari, souvent d'autre ressource que d'aller dans les lieux publics assouvir la brutalité d'une grossière populace. A toutes ces causes de l'avilissement des femmes joignez cette dépendance si flétrissante & si cruelle où elles sont retenues à l'égard des Eunuques qui les gouvernent, & dont le droit va jusqu'à les châtier lorsqu'elles osent leur défobéir. Joignez-y encore cette opinion qu'on tâche de leur inspi-

8. BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E,

rer, & dont elles font peut-être persuadées comme les autres, qu'elles n'ont point d'ame, que la Religion n'est point faite pour elles, qu'elles n'ont rien à prétendre à l'autre Vie. Rassemblez ensuite toutes ces circonstances, & jugez si tout cela concourant à la fois, il est possible que l'esprit des femmes n'en soit comme abâtardi, & qu'elles ne soient le jouët des caprices, & la proie de mille passions criminelles.

Ces sinistres effets de la *Polygamie* ne suffisent pourtant pas, pour en defabufer ses partisans. Ils se fondent ici, pour en autoriser l'usage, sur deux argumens, qu'ils croyent invincibles. L'un est tiré de ce grand nombre d'hommes qui périssent dans les Professions dangereuses, ce qui augmente proportionnellement celui des femmes. L'autre, de ce que les hommes conservent plus longtems que les femmes la faculté d'avoir des enfans.

Quant à la première difficulté, il n'y a qu'à opposer calcul à calcul. Le fait est pour une supériorité primitive dans le nombre des hommes; & nous avons vu que cette différence entre les deux sexes étoit de 13 à 12. Cet excès suffit pour faire subsister toujours entre eux une parfaite égalité, malgré la multitude d'hommes qu'on dit périr tous les jours, pour des causes dont les femmes ne partagent point les dangers. Supposons que dans une certaine partie de l'*Europe* il naisse pendant le tems d'une génération vingt-cinq millions de personnes de l'un & de l'autre sexe, il y aura, selon l'observation dont on vient de parler, treize millions en hommes, & douze en femmes. Or est-il que sur treize mil-

lions

de Juillet, Août & Septembre, 1752. 9

lions d'hommes il en périt un million tout entier par des accidens non communs aux femmes durant cette génération. Il n'y a pas certainement un sixième des hommes qui vivent dans ces sortes de professions, & de ce sixième il n'en périt pas la moitié. Exceptez-en d'ailleurs la Guerre & la Navigation, qui sont les deux seules Professions dangereuses qui méritent qu'on les compte, les autres occupent toutes ensemble si peu de monde, que ce n'est pas la peine d'en parler.

Mais les femmes n'ont-elles pas aussi des causes de mort, qui ne leur sont pas communes avec nous? Sans parler de l'époque de leur cinquantième année ou environ, tel est surtout le pénible emploi pour lequel elles sont toutes nées, à savoir celui de nous mettre au monde. Combien n'en périt-il pas dans les incommodités de la grossesse, ou par les suites d'un accouchement fâcheux, ou simplement même par les suites de l'accouchement? Tout bien pesé, la diminution ne se trouveroit-elle pas encore plus grande du côté des femmes que de celui des hommes? D'où vient donc que les trois quarts des gens se trompent à cet égard? C'est que dans tous les lieux d'habitations, soit Villes, Bourgades &c. excepté les Places de guerre, le nombre des femmes se remarque toujours en effet quelque peu supérieur à celui des hommes. C'est que toutes les filles restent dans les Villes, & se vouent à différens genres de travail qui ne les écartent point du gros de la Société; au-lieu que la plupart des jeunes-gens s'éloignent, prennent parti dans les Troupes, se destinent à la Navigation & au Commerce. Rassemblez dans les

Villes les hommes répandus dans les Garnisons, dans les Camps, dans les Chemins, dans les Vaisseaux, dans les Colonies, dans les Mines &c. vous verrez bientôt leur nombre devenir peut-être supérieur à son tour.

La seconde difficulté se détruira aussi aisément que celle là, si l'on détermine, comme il le faut, les intentions de la Nature en ce qui concerne la durée du pouvoir générateur dans l'homme.

Ses intentions sont la multiplication de l'espèce, il est vrai; mais se propose-t-elle toujours directement la propagation, ou ne se la propose-t-elle qu'indirectement en plusieurs rencontres? Dès que la grossesse d'une femme est assurée, le pouvoir générateur est entièrement éteint en elle. Mais il n'en est pas de même du mari, & pourquoi? Supposé qu'un homme eût une centaine de femmes, la faculté génératrice pourroit avoir un usage direct. Mais il est constant, incontestable, qu'il n'y a pas cent fois plus de femmes que d'hommes. L'intention de la Nature n'est donc pas toujours directement dirigée à la propagation de l'espèce, & elle doit se proposer encore quelque autre objet. Cet objet secondaire *Eudoxe* le découvre dans les aiguillons du tempérament, qui bien loin de cesser dans une femme lorsqu'elle est enceinte, n'en deviennent que plus incommodes & plus violens; (il y a des femmes qui assurent le contraire) & „ il faut, „ dit-il, être aveugle, pour ne pas voir que cet- „ te sagesse qui règle les dispositions de toutes „ choses, ne rend pendant tout le tems de leur „ grossesse les femmes si sensibles aux plaisirs de „ l'amour, que pour leur donner un ample dé- „ dom-

„ dommagement des peines, des langueurs &
„ des tourmens, auxquelles des raisons d'un au-
„ tre ordre exigent qu'elles soient assujetties
„ d'ailleurs". Telle est encore, selon lui, la con-
stitution des deux sexes, que dans la femme le
plaisir qui accompagne le pouvoir générateur,
peut exister seul, tandis qu'il ne le peut jamais
dans l'homme. La faculté d'engendrer, celle de
goûter les plaisirs de l'amour, celle de les faire
goûter à nos épouses, sont en nous trois cho-
ses inséparables. On peut pousser encore plus
loin ces réflexions. A quarante-cinq ou cin-
quante ans les femmes perdent la faculté de con-
cevoir, mais elles ne deviennent pas alors moins
sensibles aux caresses de leurs époux. Loin donc
qu'un sexagénaire doive se croire en droit de fai-
re à sa compagne le cruel outrage de lui donner
une rivale, que content de jouir prudemment
des derniers bienfaits de la Nature, il imite plu-
tôt la touchante reconnoissance de cette bonne
Mère, dont les exemples & les dispositions lui
prescrivent ses devoirs de la manière la moins
équivoque. Le bur du mariage est d'ailleurs la
génération & l'éducation des enfans, & non
pas leur génération seule. Il faut entrer dans la
considération de sa santé, de ses facultés, de son
âge &c. sans quoi l'on risque de nuire à la So-
cété au-lieu de lui être utile. Or un homme de
soixante ans a-t-il encore assez de vigueur & de
santé pour donner la naissance à des enfans sains
& robustes; peut-il se promettre assez de vie pour
achever leur éducation & pourvoir à leur éta-
blissement? Quelle imprudence donc qu'un
homme de cet âge se marie! mais quelle folie,
quel-

quelle iniquité surtout qu'un tel homme associe alors à sa première, une seconde & plus jeune épouse! La Nature enfin, qui n'est autre chose que la Providence même, a imprimé en nous des appétits charnels, qui objets de bien des vices, le sont aussi de bien des vertus, quand on les retient dans de justes bornes; & en cela elle présente aux hommes une occasion de faire à Dieu un sacrifice agréable par l'exercice de la tempérance. Il en est surtout ainsi de l'appétit qui sollicite les deux sexes à s'unir. On ne sauroit douter que soit dans le mariage, soit dans le célibat ou la viduité, la continence ne fasse un devoir que Dieu approuve; j'entens une continence bien réglée, & prescrite par les circonstances mêmes où l'on se trouve. Tel est alors la nature de cet emploi, qu'il donne moyen de servir la Divinité gratuitement, pour ainsi dire, & qu'il devient pour un cœur vertueux la source des délices les plus pures. Ce que nous avons dit jusqu'à cette heure pour prouver que la faculté génératrice n'étoit pas un motif qui dût engager un homme à prendre plus d'une femme, détruit aussi l'exception qu'on prétend faire en faveur du divorce. Du-moins devoit-il avoir lieu, dit-on, pour qu'un homme pût mettre à profit les restes de faculté génératrice qui se trouvent en lui, & qui dureroient encore plusieurs années. Mais de quel droit cet homme-là le fera-t-il aux dépens d'un autre dans toute la vigueur de l'âge, qui pourroit épouser cette jeune femme? Repliquera-t-on que si sa première femme étoit morte, cet homme, quoique sur le retour, seroit libre d'en épouser une autre jeune ou vieille;

de Juillet, Abut & Septembre, 1752. 13

le; qu'il en est donc également le maître, en regardant sa femme comme défunte?

On répond à cela 1. que ce qu'on apporte en preuve de parité, est déjà une injustice, & qu'il ne convient point de s'appuyer d'une injustice tolérée, pour en introduire une autre. 2. Que ce cas-ci est fort différent. Lorsqu'une femme meurt, il faut supposer qu'un homme meurt aussi de son côté. Le mari de cette femme en en prenant alors une seconde, ne fait tort à personne, surtout s'il a soin de la prendre de même âge que lui, ou à peu près. Mais en est-il de même lorsqu'on suppose une femme de cinquante ans, qui est répudiée, afin que son vieux mari puisse en épouser une de vingt-cinq? A quoi celle-là servira-t-elle? Quelqu'un pourra l'épouser, il est vrai. Mais pourquoi veut-on que ce quelqu'un, qui peut-être est un jeune-homme, soit réduit à voir avec une femme surannée, le pouvoir générateur demeurer inutile en lui, uniquement afin qu'il ne le soit pas dans un vieillard? Que si ce n'est point un vieillard, mais un homme encore à la fleur de l'âge qui se trouve avoir une femme de cinquante ans, tant pis alors pour lui; pourquoi l'a-t-il choisie telle? Mais n'y aura-t-il donc absolument aucun cas imaginable où l'on puisse tolérer la *Polygamie*? Distinguons. En qualité de *Chrétiens* nous ne pouvons nous prêter à aucune sorte d'accommodement sur ce sujet. Comme Politiques ou Philosophes, il est un cas où l'on pourroit peut-être se relâcher de la rigueur du droit, cas presque métaphysique, mais enfin possible. C'est celui où la Guerre auroit fait périr dans un Etat plus de la moitié des hom-

hommes. Alors, cédant au besoin de la République, on pourroit pendant la durée de cette génération seulement introduire la *Polygamie*, afin de réparer plus vite les pertes. Bien peu tireroient à la vérité de leurs femmes le service dont elles pourroient être entre les mains d'autant d'autres maris. On en tireroit pourtant plus, que s'il n'y avoit qu'une seule de ces femmes qui fût employée.

Il ne reste qu'une seule objection, c'est celle que les Partisans de la *Polygamie* puisent dans la fécondité prétendue que cet usage occasionne dans la *Chine*, dans les Pays du *Nord*, partout en un mot où il a lieu. Pour la réfuter, *Eudaxe* fait d'abord quelques réflexions sur le nombre des habitans de la *Chine*, aussi-bien que sur l'excès & l'antiquité de leur *Polygamie*. Ensuite il prouve que ce n'est point à la *Polygamie* qu'on doit attribuer l'avantage qu'a ce Pais d'être le plus peuplé de l'Univers. Il démontre en troisième lieu, que la *Polygamie* y a plutôt nui à la propagation, qu'elle ne lui a été favorable. Il fait quatrièmement quelques considérations sur les autres Pays où cet usage est reçu, & il achève enfin d'épuiser cette matière, par des recherches sur les transmigrations des Peuples du *Nord*.

Une partie du premier article roule sur l'examen des raisonnemens que fait souvent, mais surtout à l'égard de la multitude des habitans de la *Chine*, un Auteur (a) qui traite la même matière que Mr. de *Prémontval*, mais qui selon
lui

(a) Mr. De Lany Evêque en Irlande.

lui le fait d'une façon bien éloignée de la sienne. „ Il se donne, dit *Eudoxe*, pour un grand „ adversaire de l'Incrédulité, il fait profession „ de ne tendre qu'à la combattre, & l'on peut „ dire à sa louange qu'en effet tous ses efforts „ sont dirigés-là. Cependant il n'imité que trop „ d'un bout à l'autre la démarche oblique & „ la mauvaise-foi de nos raisonneurs modernes, „ de façon qu'il ne leur cède guères en misérables subtilités. Sans compter qu'il est outre cela, ou si malheureux, ou si maladroit, dans les moyens de démonstrations qu'il emploie, qu'on le voit toujours prouver, ou plus qu'il ne faudroit, ou le contraire justement de ce qu'il faudroit prouver. On ne peut que louer *Mr. de Prémontval* d'avoir pris une voye contraire, si tant est que telle ait été celle de cet Auteur. Sans entrer dans le détail de cette dispute, remarquons que les idées d'*Eudoxe* sur ce sujet reviennent à ceci: Que l'on ne sauroit nier aux Partisans de la *Polygamie*, que la *Chine* ne soit extrêmement peuplée, ni que la *Polygamie* n'y soit fort ancienne, ni que cet usage n'y soit porté à un plus grand excès qu'aillieurs. Sur le rapport des Voyageurs, le nombre des Religieux & des Eunuques y est prodigieux. Celui des premiers ne monte à guères moins de six millions, & celui des derniers est tel, que six mille de ces gardiens furent chassés du Palais en une seule fois, vingt mille furent présentés une autre fois à l'Empereur. Les Annales de la *Chine* nous aprennent que l'Empereur *Ti-co*, ou *Coafin*, qui vivoit près de 2500 ans avant JESUS-CHRIST, donna le premier le mauvais